



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

PLUI
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

CONCERTATION SUR LA MODIFICATION N°2 DU PLUI

*Découvrir et comprendre
cette évolution du PLUI*

Accéder aux informations pour mieux participer à la concertation



RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 18 avril à 18h30 à Vizille
salle de la locomotive - 261 route d'Uriage
38220 Vizille



*Retrouvez les autres dates et participez
en ligne sur :*

metropoleparticipative.fr

Un document complet... et complexe !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document **complet** et **complexe** ... ! Et pour cause, il doit proposer à la fois un cadre cohérent pour les 49 communes de la Métropole, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque situation et de chaque territoire. Le PLUI c'est plus de **500 documents**, comprenant plus de **600 plans** et représentant près de **3m³** de papier !

Alors pour le modifier, c'est tout un chantier.

La modification n°2, c'est ainsi près de près de **300 points** allant de petits **ajustements mineurs** propre à un seul quartier, à des **évolutions plus significatives** impactant tout le territoire.

Face à toutes ces informations, il n'est pas aisé de se faire une idée.

Bien comprendre pour contribuer au mieux

Pour autant, l'évolution d'un document aussi important **ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers**. Fidèle à ses engagements participatifs, la Métropole souhaite associer largement métropolitaines et métropolitains.

Alors **pour vous guider**, la Métropole met en place une démarche de concertation dont l'objectif est de **vous donner toutes les clefs pour contribuer** :

- Pourquoi le PLUI existe-t-il ?
- Sur quel territoire s'applique-t-il ?
- Qu'encadre-t-il, et que n'encadre-t-il pas ?
- Quels sont les grands objectifs qui ne peuvent être modifiés ?
- Que peut-on modifier et que modifie-t-on à l'occasion de cette modification n°2 ?

Ça vous intéresse ? Venez participez !